

Le budget—L'hon. F. MacDonald

gouvernements des provinces et le secteur privé, cette nouvelle initiative aidera les travailleurs plus âgés qui auront perdu leur emploi par suite de mises à pieds massives ou de fermetures d'usines et qui n'auront aucune perspective immédiate d'obtenir de nouveaux emplois.

De toute évidence, nous prenons des dispositions dans divers secteurs pour améliorer les perspectives des Canadiens qui ont particulièrement besoin d'aide. Nous leur offrons de meilleures possibilités de recyclage aux termes de la Planification de l'emploi, un soutien plus généreux pour les bénéficiaires du bien-être social dans le domaine de la formation; des initiatives pour aider les agriculteurs à alléger le lourd fardeau de leurs dettes et d'autres initiatives devant permettre aux travailleurs plus âgés de continuer à travailler.

● (1140)

Le secteur probablement le plus important de notre économie pour ce qui est de la création d'emplois est celui de la petite entreprise. Voilà pourquoi le gouvernement a pris les mesures annoncées dans le budget pour renforcer le secteur en question. Nous savons que c'est dans ce secteur dynamique que de nouveaux emplois seront créés. Les taux d'impôt s'appliquant au revenu d'une petite entreprise seront réduits. Les règles régissant les pertes déductibles de placements commerciaux seront élargies. La somme globale des prêts garantis par le gouvernement aux termes de la Loi sur les prêts aux petites entreprises sera accrue de 250 p. 100. Comme vous pouvez le constater, monsieur le Président, nous sommes bien résolus à ce que les petites entreprises continuent d'être le moteur de la croissance favorisant la création d'emplois.

Je voudrais signaler que les emplois simplement ne sont pas créés pour répondre aux désirs des gens. Le gouvernement doit s'engager à réexaminer la situation pour déceler les problèmes, trouver de nouvelles solutions et s'attaquer hardiment aux problèmes.

De nouveaux programmes de formation pour les bénéficiaires de l'assistance publique, des programmes spéciaux pour les agriculteurs et le déplacement des travailleurs plus âgés constituent des problèmes difficiles, mais nous nous y attaquons.

[Français]

Monsieur le Président, les mesures que ce gouvernement a prises et prend dans ce budget fournissent une base ferme à une croissance soutenue, et cela pour le reste de cette décennie.

[Traduction]

Les Canadiens peuvent envisager l'avenir avec confiance monsieur le Président, un avenir édifié sur la responsabilité fiscale, sur la collaboration et sur l'initiative personnelle, un avenir de croissance et de prospérité soutenue plus particulièrement propice à la création d'emplois.

Des voix: Bravo!

M. Allmand: Monsieur le Président, une fois encore nous venons d'entendre la ministre de l'Emploi et de l'Immigration (M^{lle} MacDonald) faire de la propagande au sujet des mesures que le gouvernement se propose de prendre pour remédier au chômage. Bien sûr, 580,000 emplois ont été créés depuis le mois de septembre 1984...

Des voix: Bravo!

M. Allmand: ... ce qui est, soit dit en passant, loin d'être un record. Quand le chef actuel de l'opposition (M. Turner) était ministre des Finances, on avait créé plus de 600,000 emplois et

entre 1978 et 1982 un plus grand nombre d'emplois avaient également été créés, mais telle n'est pas la question à débattre en ce moment. La question est que la ministre ne cesse de glorifier ces chiffres mais ne s'occupe pas des très graves problèmes qu'engendre le chômage. Je ne suis pas le seul à le dire.

J'ignore si la ministre a pris connaissance d'un article où il est question d'elle dans un numéro récent de la revue *Maclean's*. La revue cite Edward Carmichael, analyste principal en matière de politique à l'Institut C.D. Howe, qui dit précisément comme moi que les statistiques encourageantes au sujet de l'emploi masquent également certaines graves inégalités qui pourraient avoir de très graves répercussions pour les travailleurs plus âgés et les travailleurs à temps partiel et que nous avons quatre fois plus de personnes en chômage depuis plus d'un an qu'en 1981 et deux fois plus qu'en 1983.

Dans un sondage publié la semaine dernière, 55 p. 100 des Canadiens ont affirmé qu'ils ne faisaient guère confiance aux politiques d'emploi du gouvernement actuel. Je cite un éditorial du *St. John's Evening Telegram*: «Il n'y a pas de quoi se réjouir quand on a encore 1.25 millions de chômeurs». La ministre se réjouit de son programme de création d'emplois mais, depuis qu'elle a lancé ce programme, en février dernier, à Regina, et depuis qu'elle l'a annoncé de nouveau, en juin, que s'est-il passé? Parce que la ministre n'a pas pu mettre le programme en route assez tôt, son budget a été amputé de 226 millions de dollars. Elle ne savait même pas ce qu'elle allait faire lorsqu'elle a annoncé le programme en juin. Elle a dit qu'il était en route. Mais je me permets de rappeler à la ministre que 26 projets ont été approuvés dans l'ouest de Montréal et qu'aucun n'est encore en cours de réalisation. Personne ne travaille dans le cadre du programme qu'elle a annoncé en juin dernier et qu'elle a lancé en février à Regina. Si la ministre est vraiment déterminée à réduire le chômage, il va lui falloir faire plus que cela.

Pour ce qui est du travail à temps partiel, il faut dire que la tendance s'est dessinée du temps du gouvernement précédent. Celui-ci avait établi la Commission Wallace, qui a présenté des recommandations au sujet des problèmes liés au travail à temps partiel. Rien dans le budget ni dans les programmes de la ministre ne donne suite aux recommandations de la Commission Wallace demandant d'établir des normes professionnelles pour les travailleurs à temps partiel ou à titre temporaire ou d'améliorer les prestations proportionnelles de ceux-ci afin qu'ils soient protégés au même titre que tous les autres travailleurs.

Comme le montrent les sondages, la population canadienne n'aime pas que la ministre contourne les véritables problèmes de chômage en se glorifiant simplement d'avoir créé tant d'emplois sans parler de la qualité, de la rémunération et des avantages sociaux associés à ces emplois. Je demanderai à la ministre de s'attaquer aux problèmes d'emploi inhérents au marché du travail que les Canadiens veulent la voir régler et, alors, je me réjouirai avec elle.

Je me réjouis que des emplois aient été créés, mais il ne suffit pas de fermer les yeux sur ces problèmes en répétant des statistiques. Cela n'aidera en rien les 700,000 jeunes pour qui même un sénateur conservateur a dit qu'il fallait faire quelque chose. Lorsque la ministre commencera à résoudre ces problèmes, alors tous les députés de la Chambre se réjouiront.